

Social et protestant?

Une alliance de valeurs et de compétences face à de nouveaux défis

Hélène Küng

« Centre social protestant » : le nom est connu depuis plus de 50 ans en Suisse romande, pourtant le mariage de ces mots est tout sauf évident. Les collaboratrices et collaborateurs des CSP en savent quelque chose, en répondant au téléphone, en s'annonçant, en se présentant aux élèves d'une classe d'apprentissage ou de gymnase dans le cadre d'une action de prévention de l'endettement... En réponse à une question ou à la perplexité de l'interlocuteur, ils doivent souvent expliquer en deux mots que le CSP n'est pas une organisation religieuse et que ses services sont ouverts à tous.¹

Si auprès d'une part du public, la réputation du CSP est bonne : « ils font du bon travail, allez les consulter », le nom prête à question, voire à confusion. Une question revient souvent : les services du CSP sont-ils réservés à celles et ceux qui se reconnaissent dans une mouvance protestante ? Si ce n'est pas le cas, si ses services sont ouverts à tous : pourquoi ce nom ?

Le nom du CSP dit une origine et une identité. Son ouverture à tous et son offre de compétences, pour l'appui et la défense des droits des personnes, correspondent à la fois aux valeurs de ses fondateurs protes-

tants et à celles de ses divers soutiens actuels – que ceux-ci se reconnaissent ou non dans une appellation protestante. Et là à nouveau une série de questions se pose. Car l'alliance « social » et « protestant » ne va pas forcément de soi.

Alliance contre nature ?

Du côté protestant : si nombre de valeurs de base du protestantisme sont reconnues comme conduisant à une action sociale (dignité de toute personne, par principe et hors de tout mérite ou de toute hiérarchie ; engagement pour la justice sur cette terre...), le protestantisme regroupe aussi des mouvances très réticentes envers tout ce qui pourrait ressembler à un parti pris pour un groupe de la population, fût-il défavorisé, ou à un programme d'action politique.

Du côté social, le mouvement laïque d'action sociale s'est construit aussi en résistant au pouvoir religieux identifié comme réactionnaire, comme favorisant l'inégalité (par exemple entre homme et femme), comme justifiant des oppressions, ou encore comme opposant à la recherche de la justice une « charité » aléatoire et stigmatisante.

Du coup, l'association « social + protestant » résulte d'un double choix, une sorte d'alliance consentie de part et d'autre : l'élément protestant met en exergue les valeurs de dignité, d'égalité, de justice, de défense des droits (au nom de son propre socle de valeurs religieuses, maintenu à l'arrière-plan) et l'élément social accepte un apport dont les motivations religieuses lui sont étrangères voire suspectes, mais dont l'expression lui semble concorder avec ses propres valeurs et ses propres lignes d'action.

Ceci mérite une sorte d'actualisation régulière : pourquoi le CSP continue-t-il de s'appeler ainsi ? Et les personnes qui y travaillent comme les personnes qui le soutiennent continuent-elles de se trouver bien dans cette alliance ? La question se corse actuellement du fait de trois évolutions.

¹ Les Centres sociaux protestants (Genève, Vaud, Neuchâtel, Berne-Jura) offrent notamment les services suivants : consultations sociales, juridiques, couple et famille ; consultations pour jeunes ; consultations pour réfugié-e-s et immigré-e-s ; magasins de seconde main ; prévention du surendettement: www.csp.ch

La nouvelle philanthropie

Le premier défi est posé par le développement de la « nouvelle philanthropie », mouvance d'action sociale caritative laïque. Des détenteurs de grandes fortunes souhaitent faire de l'action sociale au sens le plus large du terme (aide au développement, scolarisation, promotion de la santé, prévention de la violence etc.) en remettant en valeur l'initiative privée du donateur et le choix caritatif : c'est le donateur qui fait son projet, qui lance son action, au nom de son histoire et de ses valeurs – sans forcément se laisser instruire et guider par des besoins qui seraient avérés mais qui ne correspondraient pas à son intuition ou à ce qui lui tient à cœur.

Il s'agit vraiment d'action privée, et non d'une action régulée par un Etat ou un processus démocratiques. Ces initiatives, généreuses, impliquées et actives, ne veulent pas d'une régulation tierce – qu'elle soit celle du terrain, des professionnels, ou d'un Etat. Elles se démarquent ainsi d'un certain nombre de points de repères importants pour le CSP. En particulier : la primauté du besoin du terrain, identifié par des praticiens professionnels en lien étroit avec les personnes concernées, sur d'autres impulsions ou visions : la vision exprimée par une hiérarchie, les souhaits ou préférences exprimées par un donateur, ou même le projet politique d'un gouvernement. Les CSP vont-ils se trouver en perte de vitesse et de « tendance » face aux projets de la nouvelle philanthropie ?

Le public protestant, de majoritaire à minoritaire : changement de partition

Le deuxième défi est celui de la sécularisation. Le protestantisme encore plus que le catholicisme connaît une diminution démographique massive en Suisse comme en Europe. Le soutien « protestant » au Centre social protestant connaît donc un nouveau défi : est-ce qu'un groupe de plus en plus minoritaire va continuer à soutenir une action sociale pour toute la population ? Pour quels motifs, avec quels moyens ? Est-ce que sa présence et la pertinence de son apport dans la société vont continuer à se

manifestent notamment de cette manière, à travers une action sociale ? Cette question est d'autant plus cruciale par exemple pour le CSP Vaud, que la majorité de ses « grands donateurs » et une proportion importante de ses donateurs réguliers – qui contribuent de façon déterminante à l'assise financière de son action – appartiennent actuellement et depuis longtemps au milieu protestant. Ceci, de façon distincte de la contribution financière institutionnelle de l'Eglise réformée vaudoise (Synode, régions, paroisses) au budget annuel du CSP, qui couvre depuis plusieurs années 7% de ce budget.

D'une certaine façon, le protestantisme doit apprendre à changer de partition dans la société, comme dans un orchestre. Non plus jouer celle des premiers violons, nombreux, dont la mélodie ressort comme la mélodie principale, mais jouer la partition très exposée et précise du hautbois ou de la flûte – un apport non plus majoritaire, mais minoritaire et pourtant décisif dans le jeu d'ensemble de par son timbre particulier.

Le défi majeur : précarisation et croissance des inégalités

Les Centres sociaux protestants n'ont ni le monopole d'une action sociale laïque, ni celui d'une action sociale de l'Eglise réformée dans les cantons où ils sont actifs. Mais sur le terrain social ils apportent dans le jeu collectif un élément spécifique et précis, celui d'un service professionnel privé au service du public et mû par des valeurs d'origine protestante ; la « tonalité » de leur travail – à la fois sa qualité, sa compétence et sa spécificité – est reconnue comme pertinente et nécessaire, tant par des protestants, que par des non-protestants en nombre croissant.

Or l'évolution de la société pose un défi majeur : celui de l'accroissement des inégalités entre les plus riches et les plus pauvres, y compris en Suisse, et de la fragilisation sociale et économique d'une part grandissante de la population (cette « classe moyenne » dont des membres de plus en plus nombreux rencontrent la précarité). Dans ce contexte, la mission spécifique des Centres sociaux protestants, y compris leur capacité d'analyse et de proposition, est plus que jamais d'actualité.

Car, à partir du ou des terrains, de leur cheminement avec des usagers et usagères, des publics, des trajectoires, des besoins en évolution : les CSP proposent une palette de services professionnels « testés pour vous », modulables, qu'on développe et qu'on modifie. Mais ils travaillent aussi en amont : au repérage et à l'analyse des causes de précarité ou de détérioration des situations des personnes. En amont, à partir des observations de terrain – et pour redonner au terrain de nouvelles pistes d'action : il y a ainsi un aller-retour typique entre le terrain et l'analyse, entre le curatif et le préventif, entre l'action pour et avec des individus et la prise de parole dans la collectivité.

Le « timbre protestant » : pertinence et protestation

Le timbre caractéristique de leur mission, c'est tout particulièrement une forme de « protestation » : en tant qu'institution de terrain, le CSP signale et partage ce qu'il observe. Cela fait partie de son identité, de sa mission à composante « protestante » : déclarer, dénoncer, attester, communiquer, contribuer à un changement par le partage d'une observation et d'une conviction.

Cette protestation, contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, se déploie non pas malgré le fait que son travail soit en partie subventionné par les pouvoirs publics, mais précisément à cause de ce fait. En tant qu'institution subventionnée, le CSP a, notamment, le devoir de signaler aux pouvoirs publics ses observations, y compris et surtout lorsqu'il s'agit des conséquences problématiques d'une loi, d'une directive, d'un choix politique des autorités – ou de l'absence de lois et de régulations. Si le CSP ne disait rien en pareil cas, c'est alors que l'Etat serait en droit de s'insurger contre un manquement de l'institution mandatée !

Les CSP ne pourraient pas devenir par exemple de simples exécutants de missions d'une politique publique – ou d'une politique tout court, quelle qu'elle soit. Ils doivent continuer d'être ce partenaire critique à partir de l'expérience et des observations du terrain.

Ils ne peuvent pas non plus se réduire au rôle de pionnier producteur de services encore inédits. Et ceci, malgré la mode persistante des « nouveaux projets » : rien ne remplace l'expérience construite dans le travail de terrain, pour faire face à l'évolution des problèmes à résoudre, mais aussi pour répondre à la confiance du public.

La recherche d'un socle financier équilibré pour les CSP, entre subventions des pouvoirs publics et dons privés, entre mandat public et indépendance, n'est pas qu'une question de finances ; les finances, mais aussi les valeurs, sous-tendent le travail des CSP et sa pertinence. Les finances évoluent, elles sont à « regagner » chaque année. Les valeurs vivent aussi, en interaction constante – soit inconsciente, soit, mieux, consciente et réfléchie – avec l'environnement social, économique et culturel, dont les évolutions, voire les turbulences, affectent directement le public qui compte sur les CSP. Pour continuer à offrir à ce public des services pertinents, proactifs, proches du terrain, professionnels, protestataires, les CSP ont tout intérêt à poursuivre aussi le travail conjoint sur leurs finances et sur leurs valeurs, en dialogue avec les Eglises au nom de la diaconie, et en dialogue avec la société civile.

Auteure:

Hélène Küng,

pasteure, directrice du Centre social protestant (CSP) Vaud de 2007 à 2016